

Les mixités à l'école

Denis Bernier, principal de collège, est venu, à la demande du groupe *Chrétiens dans l'Enseignement Public (CdEP)* de Rouen, ce samedi 14 octobre, parler des mixités à l'école devant un auditoire de 25 personnes environ. Il a d'abord tenu à préciser qu'il ne se limiterait pas à la mixité garçons-filles mais qu'il évoquerait les mixités au pluriel : mixité sociale, culturelle etc., définissant la mixité comme le mélange dans un groupe d'éléments différents. Parler des mixités conduit ainsi à mettre en œuvre de nombreuses notions : sexe (différences biologiques) et genre (les modèles culturels de l'homme et de la femme), mais aussi cohabitation, coexistence, co-éducation, bienveillance et, finalement, égalité.

D'un point de vue historique¹, la notion de mixité est récente. Au 19^{ème} siècle, ce n'est qu'en 1833 que la loi Guizot justifie qu'on associe filles et garçons dans la même classe, dans le cas des petites communes. Le substantif apparaît vers 1950, au sens de mixité sexuelle à l'école et le *Grand Larousse*, édition de 1963, note alors significativement, à la suite de sa définition : « *Certains éducateurs émettent des doutes sur l'efficacité de la mixité* » ! Ce n'est guère que dans les années 90 qu'on va étendre le terme de mixité à la mixité sociale, culturelle, religieuse etc., en lien avec une réflexion sur l'égalité.

Ces préalables ainsi posés, Denis Bernier a évoqué son expérience de praticien de l'éducation et de chef d'établissement. Un collège ou un lycée est d'abord un lieu de vie où il faut faire cohabiter des jeunes et des adultes, élèves et professeurs mais également agents (d'entretien, de cuisine etc.), personnels de la vie scolaire et de l'administration. Et à l'intérieur des équipes, il y a encore de la mixité : fumeurs et non-fumeurs ; agrégés et certifiés ; représentants de disciplines différentes etc. C'est tout ce monde que le chef d'établissement doit s'efforcer de faire vivre ensemble en n'oubliant pas que ce qui donne sens à ce lieu de vie c'est d'être un lieu d'acquisition du savoir. On conçoit aisément que ce n'est pas toujours simple !

En ce qui concerne les élèves, il faut une vigilance constante, un effort de compréhension des différentes situations pour éviter ségrégation, mépris, voire harcèlement et organiser une vie commune harmonieuse. Il est à noter que l'éducation au vivre ensemble est désormais officiellement inscrite dans les instructions officielles. C'est le 3^{ème} des 5 domaines faisant partie du « socle commun de connaissances, de compétences, et de culture » : « la formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles (BO d'avril 2015)».

En ce qui concerne la mixité sexuelle, l'intériorisation des modèles sociaux constitue un obstacle important à l'égalité. En fin de 3^{ème}, des filles, plus nombreuses que les garçons, n'obtiennent pas l'orientation désirée et se voient contraintes de redoubler parce qu'elles (ou leurs parents) refusent des filières qui leur sont pourtant désormais ouvertes, comme les métiers du bâtiment ou de l'industrie, au motif que cela leur semble incompatible avec leur féminité.

Gérer la diversité des cultures n'est pas toujours simple. Que faire quand un ou deux élèves refusent d'écouter de la musique ou de faire le cross du collège parce qu'on est dans le mois de Ramadan ? Il faut négocier avec les parents, l'imam, avec cette visée, qu'il faut faire accepter : les élèves sont là d'abord pour étudier et c'est à cet impératif qu'il faut subordonner le reste. Un imam compréhensif permettra aux élèves de manger le jour du cross et de rattraper le jour de jeûne ensuite. Des parents admettront que l'éducation musicale fait partie intégrante de la culture à acquérir.

Gérer l'hétérogénéité à l'intérieur de la classe demande au professeur un effort important : il devra par exemple préparer des exercices différenciés selon les niveaux de ses élèves pour que personne ne perde son temps, ni ceux qui ont des difficultés, ni ceux qui sont plus à l'aise.

1 Voir Geneviève Pezeu, *Une histoire de la mixité*, Dossier « Garçons- filles à l'école », *Cahiers pédagogiques* n°487

Cet exposé nourri, dont je n'ai pu donner ici qu'un bref aperçu, a suscité des réflexions qui rejoignent les grandes questions éducatives telles qu'elles se posent aujourd'hui. Comment se fait-il que l'école semble plutôt renforcer les inégalités sociales qu'y remédier ? Quelle mixité veut-on ? Le modèle français dans lequel tout le monde se mélange a-t-il atteint ses limites ? Les problèmes qui existent ne sont-ils pas liés à la société dans laquelle nous vivons, qui privilégie la compétition au détriment de l'intégration ?

La discussion s'est poursuivie autour d'un jus d'orange et de quelques gâteaux. Un grand merci à Denis Bernier d'avoir montré que le chef d'établissement, pour reprendre une métaphore à la mode, se doit d'être un véritable chef d'orchestre et de nous avoir amplement donné matière à réflexion.

Jean-Louis Gourdain

